

Programme de formations à la restauration *des restanques* pour les particuliers et les professionnels

Année 2017



Pays
de
Grasse
communauté
d'agglomération



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur



Vous possédez des murs en pierres sèches sur votre propriété ?
Vous résidez sur l'une des communes partenaires* et vous souhaitez les maintenir en état ? Vous souhaitez participer au maintien de notre patrimoine ? Participez aux journées d'initiation gratuites à la restauration des restanques organisées tout au long de l'année 2017 !

→ 4 bonnes raisons de restaurer des murs en pierres sèches

- Lutter contre l'érosion et ralentir la vitesse d'écoulement des eaux de pluies,
- Maintenir l'identité paysagère de notre territoire,
- Abriter une biodiversité riche et spécifique,
- Construire durablement et solide à partir de matériaux locaux : un mur en pierres sèches est plus résistant et plus durable qu'un mur en béton.

→ Venez vous former à nos côtés !

Si la technique de la pierre sèche ne peut se maîtriser qu'après une pratique répétée, les chantiers d'initiation proposés vous permettront d'allier la théorie à la pratique, et d'acquérir des connaissances plus approfondies sur :

- Les avantages de la pierre sèche et le petit patrimoine local,
- Le montage et démontage d'un mur,
- La manipulation des outils utilisés sur un chantier de restauration,
- Le diagnostic des murs nécessitant une restauration,
- La maîtrise des gestes techniques en totale sécurité.

« Depuis 2011, de nombreux chantiers ont déjà été organisés lors desquels plusieurs centaines de personnes ont pu découvrir la technique de la construction en pierres sèches ».



PROGRAMME DES FORMATIONS

→ **Horaires d'une journée type d'atelier** : 8h30 - 17h00,

Les personnes intéressées par un atelier devront contacter l'organisateur correspondant afin de connaître les lieux exacts de déroulement et afin de remplir leur fiche d'inscription (voir les coordonnées en page 4). Les inscriptions seront closes, au plus tard, deux jours avant la date prévue du chantier. Le nombre de places est limitée.



29 avril : Auribeau s/Siagne,

6 mai : Andon,

10 juin : St-Vallier-de-Thiey,

8 juillet : Briançonnet,

9 septembre : Valderoure,

23 septembre : Mouans-Sartoux,

Type d'ouvrages réalisés :

Mur

Escalier

Angle



20 mai : Opio (CAUE),

3 juin : Antibes,

17 juin : Capières,

24 juin : Gréolières,

8 juillet : Bézaudun,

2 septembre : Coursegoules,

23 sept. : Tourettes s/Loup (CAUE),

30 septembre : Valbonne,

7 octobre : Le Rouret,

14 octobre : Châteauneuf,

21 octobre : Biot,



13 mai : Cuebris,

10 juin : Saint-Jeannet,

1^{er} juillet : Pierrefeu,

26 août : Ascros,

9 septembre : Sigale,

30 septembre : Le Broc,



Informations complémentaires et sécurité :

Le jour de l'atelier, les participants devront se munir :

- > D'un pique-nique et de 2 litres d'eau par personne,
- > De chaussures adaptées (chaussures de sécurité ou de randonnées épaisses),
- > De gants de jardinage épais ou de gants de manutention,
- > Pantalon de travail (short interdit),

Conseillé : lunettes de protection, ceinture de maintien des lombaires.

Avertissement

Les participants :

- > Doivent résider sur l'une des 80 communes* impliquées dans ce dispositif,
- > Devront appliquer les consignes de sécurité pour le travail en équipe (gestes et postures),
- > Devront appliquer les directives de montage d'un mur en pierres sèches,
- > Seront amenés à calibrer, choisir, tailler, transporter et mesurer des pierres,
- > Les organisateurs se réservent le droit, si les conditions de sécurité ne sont pas remplies par un individu, de refuser sa participation le jour de l'atelier,
- > Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un atelier en cas d'intempéries.

Renseignements et inscriptions obligatoires :

► Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

57 Avenue Pierre Sémard - BP 91015 - 06130 GRASSE

Contact : Mme Laurence MASSON - Service Développement Durable
04 97 05 22 58 - lmasson@paysdegrasse.fr - www.paysdegrasse.fr



► Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA)

449, Route des Crêtes - BP 43 - 06901 SOPHIA ANTIPOLIS

Contact : Mme Fabienne GUITARD - Service Environnement
04 89 87 72 29 - environnement@agglo-casa.fr - www.casa-infos.fr



► Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)

1, Avenue François Goby - 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY

Contact : Mme Létitia MASCLET
04 92 42 08 63 - contact@pnr-prealpesdazur.fr - www.pnr-prealpesdazur.fr



Partenaire expert :

► Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes (CAUE)

26 quai Lunel - 06300 NICE

Contact : M. Joël SIERRA
04 92 00 38 38 - caue06@aol.com - www.caue06.fr



* Les 80 communes partenaires : Aiglun, Amirat, Andon, Antibes Juan les-Pins, Ascos, Auribeau-sur-Siagne, Bars-sur-Loup, Bézaudun-les-Alpes, Biot, Bonson, Bouyon, Briançonnet, Cabris, Caille, Carros, Caussols, Châteauneuf, Cipières, Collongues, Conségudes, Courmes, Coursegoules, Cuébris, Escagnolles, Gars, Gattières, Gilette, Gourdon, Grasse, Gréolières, La Colle-sur-Loup, La Penne, La Roque-en-Provence, La Roquette-sur-Siagne, Le Broc, Le Mas, Le Rouret, Le Tignet, Les Ferres, Les Muijous, Movans-Sartoux, Opio, Pégomas, Peymeinade, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquefort-les-Pins, Saint-Antonin, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jeannet, Saint-Paul de Vence, Saint-Vallier-de-Thiey, Sallagriffon, Séranon, Sigale, Spéracèdes, Toudon, Tourette-du-Château, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne Sophia-Antipolis, Valderoure, Vallauris Golfe-Juan, Vence, Villeneuve-Loubet.

